

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le résultat des élections municipales des 9 et 16 mars s'est traduit par un renouvellement important des élus de la commune.

La nouvelle équipe municipale s'est mise en place rapidement et nous vous la présentons dans les pages de ce bulletin. Au sein des 19 conseillers municipaux ont été élus le maire, les quatre adjoints au maire et les cinq conseillers municipaux délégués ; ces derniers n'existaient pas jusqu'alors. Dans la somme globale indemnitaire prévue par la loi – indemnités du maire et indemnités des adjoints – il a été proposé, et retenu, de diminuer les indemnités du maire et des adjoints afin de dégager celles des conseillers délégués. Vous trouverez tous les détails en page 2. Les Pontois auront ainsi accès à l'exacte information.

Le premier acte important du nouveau Conseil Municipal a été le vote du budget primitif 2008, budget préparé par la précédente municipalité. Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 303 960.00 € pour la section de fonctionnement et à 1 941 253.00 € pour la section d'investissement.

Le produit fiscal, sans augmentation des taux d'imposition, s'élève à 287 480 euros.

Les commissions municipales ont été constituées le 31 mars. Elles sont également présentées dans ce bulletin. La commission des bâtiments communaux s'est réunie le 5 mai, celle de la voirie le 28 avril. Le premier bilan de ce travail d'inventaire

est préoccupant. En effet, les écoles, les logements communaux, la voirie de nombreux quartiers, surtout les trottoirs, vont demander des entretiens lourds et coûteux. On peut affirmer, très objectivement, que ces travaux ont été, par le passé, quelque peu délaissés...

Le 24 avril, le conseil municipal a rencontré les responsables d'associations et de clubs. Les échanges ont été nombreux et fructueux.

Le 19 mai, ce sont les commerçants et les artisans de la commune qui ont répondu, très nombreux, à l'invitation des élus municipaux. Les attentes des commerces et de l'artisanat ont été notées. Cette réunion a été aussi l'occasion, pour le nouveau conseil municipal, de présenter quelques programmes d'action.

Le 19 juin, tous les utilisateurs du gymnase municipal seront réunis en mairie. Des travaux d'entretien assez conséquents doivent être réalisés dans cette structure, elle aussi quelque peu oubliée.

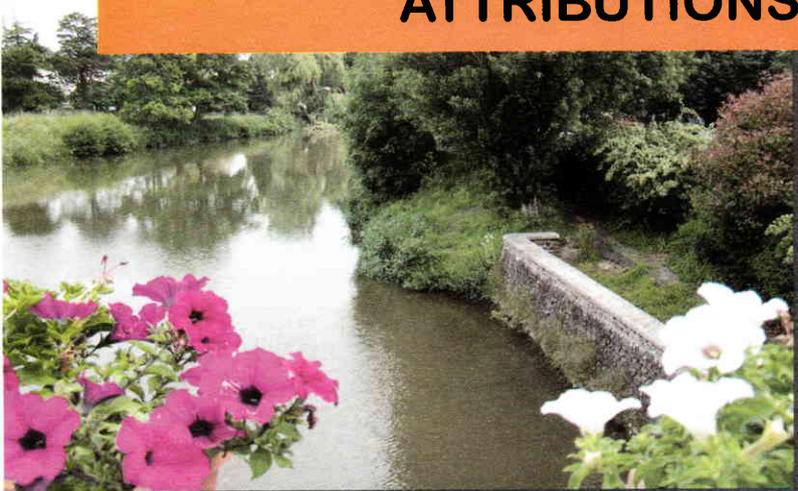
L'enquête auprès des seniors de plus de 75 ans s'est bien déroulée ; elle est terminée et les résultats seront bientôt analysés. Le CCAS s'est réuni deux fois et la Banque Alimentaire poursuit sa mission. La commission d'attribution des logements s'est réunie le 28 mai et a arrêté un règlement précis de fonctionnement.

Toute l'équipe municipale est au travail. C'est une bonne équipe et elle a toute ma confiance. Avec ses 19 conseillers municipaux et avec vous, Pont Hébert doit prospérer. C'est donc avec optimisme que nous allons, dans quelques semaines, reprendre le dossier oh combien important de la Maison de Santé.

Mes meilleurs sentiments à tous,
Bien sincèrement,

Le Maire
Lucien Boëm

ATTRIBUTIONS ET COMMISSIONS



Les adjoints au maire

Affaires Scolaires & Culturelles

M BUFFARD Alain - 1^{er} Maire Adjoint
Conseiller délégué aux activités de loisirs pour les jeunes : M. JOUIN Jérôme

Vie Associative

M. GROULT Eric - 2^{ème} Maire Adjoint
Conseiller délégué aux animations de la Vire et des bords de Vire : M. LEGAY Arnaud

Santé & Affaires Sociales

Mme BILLAULT Josiane - 3^{ème} Maire Adjoint
Conseillère déléguée à l'instruction des dossiers de demande de logements H.L.M : Mme PILON Evelyne

Activités & Développement Economique

M VIGOT Michel - 4^{ème} Maire Adjoint
Conseiller délégué à l'animation de la commission voirie : M LAMY Michel
Conseiller délégué à l'animation du bourg : M RICHOMME Michel

Les commissions communales

Finances

Mme Pilon, MM Boëm, Buffard, Vigot, Bequet, Lignel

Voirie, réseaux & espace rural

Mme Jouin Irène, MM Boëm, Vigot, Ghyselen, Lamy, Becquet, Beaufiles

Bâtiments communaux

MM Buffard, Groult, Ghyselen, Lamy, Becquet, Jouin, Beaufiles

Attribution de logements

Mmes Billault, Pilon, Lauret, Jouin Irène, MM Boëm, Lignel

Affaires scolaires & cantine

Mme Lauret, MM Boëm, Buffard, Sanchez, Marissal, Lignel

Plan Local d'Urbanisme et Habitat

MM Boëm, Groult, Lamy, Ghyselen, Legay, Beaufiles

Communication

Mmes Billault, Jouin Irène, MM Groult, Richomme, Jouin, Lignel

Commerce, artisanat, entreprises & services

Mme Billault, MM Boëm, Vigot, Richomme, Legay, Jouin, Lignel

Animation, culture, sports & loisirs

Mmes Billault, Pilon, MM Groult, Ruaults, Legay, Jouin, Beaufiles

Fêtes & cérémonies

Mmes Pilon, Jouin Irène, Lauret, MM Boëm, Richomme, Ruaults, Lignel

Indemnités des élus :

Le maire : 1345,27 €
Les adjoints : 462,95 €
Les conseillers délégués : 92,61 €
Indemnités nettes basées sur l'indice 1015.

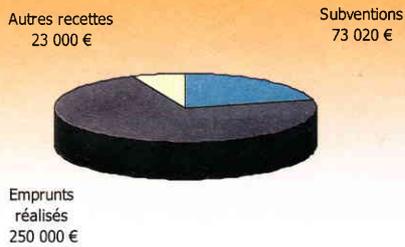
Municipalité précédente :

Le maire : 1097,03 €
Les adjoints : 351,77 €

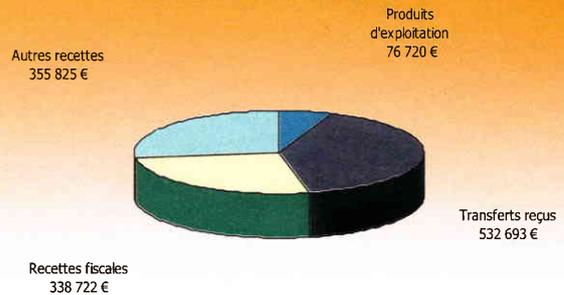
LE BUDGET 2008

Remarque : le budget 2008 a été élaboré par la municipalité précédente.

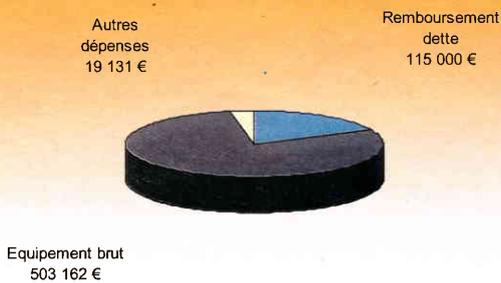
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT



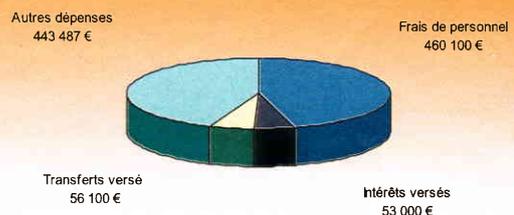
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 303 960.00 € pour la section de fonctionnement et à 1 941 253.00 € pour la section d'investissement.

Les travaux d'investissement qui vont être réalisés cette année sont les suivants :

Voirie : fin des travaux de réfection de la rue de La Goutelle et remise en état partielle de la rue du Hameau Thomasse au niveau des transports Delcourt.

Ecole primaire : réfection d'une partie de la toiture du bâtiment rue d'Esglandes.

Ecole maternelle : remplacement du mobilier dans une classe.

Eglise : réfection du plafond de la sacristie ; une entreprise est venue constater les dégâts. Nous attendons les devis de ces travaux.

Bibliothèque : le chantier est en cours actuellement et la nouvelle bibliothèque ouvrira probablement ses portes à l'automne prochain.

INFORMATIONS MAIRIE

Secrétariat

1, place du Général de Gaulle
Tél 02.33.77.10.10
Fax 02.33.77.10.19
Courriel :

mairie.pont-hebert@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Du Lundi au jeudi
8h15-12h00/13h30-17h45
Vendredi
8h15-12h00/13h30-16h45

Déchetteries

Pont Hébert	
(sur la route de Cavigny)	
Lundi	14h/18h
Mercredi	14h/18h
Vendredi	14h/18h
Samedi	9h/12h 14h/18h

Le Désert

(RD 8 entre le Désert et le carrefour fleurion)

Lundi	9h/12h
Mardi	14h/18h
Jeudi	14h/18h
Samedi	9h/12h 14h/18h

Nous vous informons que le dépôt sauvage des ordures et/ou des tontes est formellement interdit sur la voie publique et ses accotements.

Tontes et bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perseuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis que de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Et le dimanche de 10 à 12h -

Collecte des ordures ménagères

Mardi : 8h00-12h00 Bourg de Pont Hébert
13h30-17h00 Campagne de Pont Hébert

Jeudi : 13h30-17h00 Bourg de Pont Hébert

En cas de jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

Des réflexions sont en cours, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Rappel : les sacs d'ordures ménagères doivent être sortis le mardi matin et le jeudi après midi.

Tarifs de location de la salle LÉOPOLD LAURENCE

Tarif pour 24h

REPAS

Salle complète

Pontois : 114€
Hors commune : 247€

1/2 salle

Pontois : 76€
Hors commune : 171€

Cuisine

Pontois : 38€
Hors commune : 57€

BELOTE / LOTO

Salle complète

Pontois : 38€
Hors commune : 76€

1/2 salle

Pontois : 19€
Hors commune : 38€

Cuisine

Pontois : 38€
Hors commune : 57€

VIN D'HONNEUR

Salle complète

Pontois : 57€
Hors commune : 114€

1/2 salle

Pontois : 29€
Hors commune : 57€

Pour connaître les dates disponibles, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

Locations pour les journées supplémentaires, ajoutez 50% aux tarifs ci-dessus.

Le couvert : 0.60€

Téléphones utiles

Cantine scolaire

02 33 57 58 46

Garderie scolaire

02 33 56 46 89

Groupe scolaire

02 33 56 40 60

A.D.M.R

02 33 55 82 06

SIAD

02 33 57 00 38

Cabinet Médical

02 33 77 17 30

Gendarmerie

02 33 72 50 20

Pompiers 18 SAMU 15

Cadastre

La Direction Générale des impôts vient d'ouvrir le site www.cadastre.gouv.fr qui permet d'accéder au plan cadastral par internet. Désormais, les internautes peuvent rechercher, consulter et commander des planches de plan.

LES SERVICES COMMUNAUX

Employés communaux

La commune de Pont-Hébert emploie actuellement 14 agents répartis dans les services suivants :

Service administratif

Odile LETRIBOT : rédacteur (réunions du conseil municipal, paye des agents, suivi des dossiers d'investissement, relations avec les élus, etc...)

Sébastien DUCY : adjoint administratif (accueil du public, titres d'identité, mandatement des factures, encaissement des recettes, recensement des jeunes, etc...)

Service entretien voirie, bâtiments communaux

Christian CHARDIN : agent de maîtrise – chef d'équipe

Philippe LEBOULANGER, Philippe PACARY, Bernard AUBRIL : adjoints techniques

Ces quatre agents sont chargés de l'entretien de la voirie, des cimetières, des espaces verts, ainsi que de l'entretien des bâtiments communaux (peinture, petites réparations...)

Monsieur Guy MARIE a fait valoir ses droits à la retraite le 1er avril dernier.

Service cantine

Hélène DELAUNEY : cantinière. Elle est chargée de la préparation de 150 repas environ par jour.

Catherine CHARDIN : adjoint technique – aide-cantinière

Ces deux agents assurent également l'entretien des locaux.

Service école maternelle

Pascale TOUDIC : agent spécialisé des écoles maternelles

Nathalie CHATEAU : adjoint technique

Elles ont pour fonction principale de surveiller et d'accompagner les enfants, mais aussi d'aider journalièrement les instituteurs.

Elles participent également à l'entretien des locaux de l'école maternelle ; Madame Toudic surveille également les enfants qui fréquentent la garderie scolaire matin et soir.

Service entretien écoles, cantine, mairie, salle des fêtes

Marie-Thérèse MARIE : adjoint technique chargée de l'entretien de la mairie, de la salle des fêtes et de la surveillance des enfants le midi à l'école

Catherine LEFRANC : adjoint technique chargée de l'entretien de l'école primaire et de l'aide au personnel de la cantine

Animation

Elizabeth MOMBRUN : adjoint d'animation ; elle est chargée de l'animation auprès des enfants le midi, entre les deux services de la cantine (emploi à mi-temps).

Bibliothèque

Isabelle NEZOU : adjoint du patrimoine ; elle est chargée de l'animation, de la gestion de la bibliothèque municipale et de l'encadrement des bénévoles (emploi à mi-temps).



VIE ASSOCIATIVE



CENTRE DE LOISIRS

Il fonctionnera du **lundi 7 juillet** au **jeudi 14 août**. Soit 4 semaines en juillet et 2 semaines en août.

Suite à l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves, nous ouvrirons également le centre le mercredi toute la journée avec possibilité de repas le midi et ce dès le **10 septembre**.

Le centre sera également ouvert pendant les petites vacances de la toussaint, de février et de pâques.

Une fiche d'inscription est à remplir, renseignez-vous auprès de Mme MOMBRUN Elisabeth.

COMITE DES FETES DE PONT-HEBERT

Le dimanche 6 Juillet :

Un dimanche sur les Bords de Vire avec au programme :

10H30 : messe en plein air avec distribution de pains bénis.

12H30 : Apéro musette suivi d'un méchoui sur réservation, avec animations toute la journée pour les enfants comme pour les grands, tombola sur ticket repas 1 soirée cabaret pour 2 personnes, entrée cité de la mer.

Journée très conviviale
Réservation au 02 33 55 95 88
ou 02 33 05 52 24



LE CLUB DE L'AMITIE



Le club de l'amitié, renforce ses activités, avec notamment l'organisation de voyages.

Le Jeudi 11 Septembre. Direction la Bretagne. Promenade commentée en barque. Déjeuner au restaurant, puis embarquement pour une ballade ferroviaire spectaculaire et originale, en train à vapeur, reliant Paimpol et Pontrieux dans les Côtes d'Armor. Ce voyage est complet.

Le mercredi 18 Juin, organisation d'un méchoui pour tous les adhérents à la salle socioculturelle, pour fêter le 30^{ème} anniversaire du club. Tous les adhérents présents, se feront une joie de raconter de nombreux souvenirs, liés à trente années d'une longue amitié. Ils le feront dans une ambiance conviviale, accompagnés dans la danse et la chanson, par leur fidèle accompagnateur pontois, prénommé : René.

CALENDRIER 2008

05/06 : Loto
18/06 : Méchoui
26/06 : Anniversaires
04/09 : Belote
18/09 : Dominos
28/09 : Loto public
02/10 : Anniversaires
09/10 : Belote publique
16/10 : Assemblée générale
30/10 : Coinchée

VIE ASSOCIATIVE



LE TENNIS - CLUB DES BORDS DE VIRE

Quelques chiffres pour l'année en cours

108 licenciés dont 51 jeunes qui suivent les cours de l'école de tennis (dont 13 adultes) sur les installations de Pont-Hébert. Les 7 plus jeunes (la benjamine aura bientôt 4 ans) pratiquent le mini-tennis le samedi matin.

Moyens du Club

- Court couvert avec club house à Pont Hébert.
- Un court extérieur à Pont-Hébert et un à La Meauffe.
- Possibilité de jouer sur le terrain de Cavigny.

Le Club emploie un éducateur diplômé, Fabrice JAMOTS, qui dispense ses cours les mardis, mercredis et vendredis (fin d'après-midi et soirée).

Dates à retenir

- Courant Juin : tournoi homologué avec finales le **samedi 28 Juin** sur les courts de Pont Hébert. Cette journée se terminera par un repas grillades pour clore la saison.
- **Vendredi 12 septembre** : assemblée générale au clubhouse, à 20h30.
- **Samedi 13 et 20 septembre** : inscriptions au club et aux cours, de 10h00 à 12h30 au clubhouse.

Nouveauté pour la prochaine rentrée

- Raquette offerte pour les nouveaux licenciés entre 5 et 10 ans.

Pour vous renseigner

Tél : 02 33 57 09 60 (le soir ou le mercredi)
Permanence au club house le samedi de 11h00 à 12h00.

AMICALE BOULISTE PONTOISE

Composition du bureau

Président d'honneur : MADELAINE Eugène
Président : LESAUVAGE Michel
1er Vice président : POTIER Daniel
2ème Vice président : CHARDIN Paul
Trésorier : HARACHE Daniel
Trésorier adjoint : LEGOUBIN Mathieu
Secrétaire : POTIER Martine
Secrétaire adjoint : VALLEE Jacques

Effectifs

66 Licenciés dont :
- 39 vétérans & 5 vétéranes
- 19 séniors masculin & 2 séniors féminine
- 1 cadet

CONCOURS OFFICIEL 2008

VETERANS

Mardi 17 juin : Concours en doublette
Jedi 10 juillet : Concours en doublette
Mardi 23 septembre : Concours en doublette

SENIORS

Samedi 6 septembre : Concours en doublette

CONCOURS INTERNE AU CLUB 2008

Le 14 juin nous disputerons le trophée de la commune, ce concours sera ouvert à tous les habitants de Pont Hébert, licenciés ou non. Un autre concours est prévu en septembre.

Le vendredi 12 septembre à 20h00, concours e en doublette ouvert à tous. Une participation de 5 € par joueur est demandée. Les récompenses sont les mises et coupes.

3 concours séniors et 1 vétéran sont également prévus au boulodrome d'Agneaux.

En cours d'année nous participerons à différents match de coupe (coupe de la manche vétérans & séniors, coupe de France et coupe des clubs).

La saison se terminera par notre traditionnel repas de fin d'année, le dernier samedi du mois de janvier 2009, si possible ?

VELO CLUB SAINT-LÔ / PONT-HEBERT

Vingt organisations ont vu le jour en 2007. Le challenge Claude Carlin sur le site de Baudre a été une réussite. Deux nouvelles épreuves ont vu le jour à Saint-Lô avec le circuit de la Madeleine place du Champs de mars et celui de la Ferronnière en semi-nocturne qui a été un succès. D'autres épreuves ont également plu, le cyclo-cross de St Georges d'Elle et l'épreuve gentlemen de la fin de saison avec 46 équipes pour la première édition. Compétition à renouveler pour l'ambiance.

Le team VTT classé en division nationale en 2007 est assurément la meilleure structure normande en ce moment avec des garçons comme Aurélien COLLET et Julien VIMOND qui s'affirment.

L'école de cyclisme fait un gros travail de recrutement et d'animation tous les mercredis et samedis matin de 10h00 à 12h00, sous la houlette d'Anita et Franck LESELLIER bien épaulés par Gérard VALLEE qui gère la section VTT, Raymond et Etienne la section jeux et route.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE 2008

- Le circuit des remparts aura lieu le mercredi 30 juillet.
- Organisation de la coupe de Normandie VTT au mois d'août.
- VTT : montée en Division nationale 2.

CALENDRIER 2008

15/06

St Jean de Daye
Minimes & Cadets

22/06

St Pierre de Semilly
Duathlon

27/07

St Germain d'Elle
Nationale & Régionale

27/07

Amigny
Minimes & Cadets

30/07

Saint-Lô
Course d'attente
Circuit des remparts

02/08

Saint-Lô
La Ferronnière

23/08

Baudre
Coupe de Normandie VTT

31/08

Pont-Hébert
Prix Lucien Compère
et Prix Marcel Guillotte

06/09

Tour du canton de
St Jean de Daye

12/10

Amigny
Gentlemen

19/10

St Georges d'Elle Cyclo-cross

LE CLUB ATHLETIC PONTOIS

Nous arrivons au terme de la saison 2007/2008. Afin de clôturer cette dernière nous organisons 2 tournois le week-end du 28 et 29 juin 2008. Le samedi après midi tournoi de l'école de foot et le dimanche dès 10h00, tournoi séniors, Bien sûr les Pontois y sont conviés le tournoi est ouvert à tous.

L'assemblée générale se tiendra le vendredi 20 juin à 19h00 à la mairie de Pont-Hébert.

Cette saison nous comptons **141 licenciés** dont 85 à l'école de foot de 6 à 17 ans Pour les séniors nous recensons 36 joueurs et 20 vétérans.. Ainsi qu'une quinzaine de dirigeants pour encadrer nos licenciés.

Dès à présent nous préparons la saison à venir, tous les enfants désireux de jouer au football peuvent le faire savoir au près du président Jérôme Jouin. Des journées découverte seront mise en place très prochainement. Afin d'encadrer toutes ces enfants à partir du mois de septembre, nous avons un éducateur diplômé pour gérer l'école de foot le mercredi après-midi, avec l'aide de dirigeants le samedi.

Cette saison se termine pour notre équipe première avec la 4^{ème} place du championnat 2^{ème} division de district. Cela fait deux années que l'on manque la montée de très peu. L'objectif à venir est d'accéder à la 1^{ère} division de district à la fin du championnat. Donc pour rentrer dans la compétition dès le mois d'août, nous engageons l'équipe fanion en coupe de France.

Dernière minute : Les pluies d'orage du jeudi 29 mai ont fait de nombreux dégâts dans la commune. nous attendons l'avis préfectoral qui nous classerait en zone sinistrée. Ainsi, les franchises seraient supprimées. Pour l'instant, nous faisons le bilan des dommages subis. **Il n'y a rien qui ne puisse être réparé ; pour cela il y faudra des moyens, de la patience et de la volonté.**